

COMMUNIQUE DE PRESSE

28/03/2025

Fusion Euralis-Maïsadour : la FGTA-FO en première ligne pour défendre les salariés

Les coopératives Euralis et Maïsadour ont annoncé, le 27 mars, leur projet de fusion, visant à créer l'une des plus grandes coopératives françaises.

Face à cet enjeu de taille, la FGTA-FO se positionne dès à présent en tant que garant des droits des salariés.

Nous serons particulièrement attentifs aux points suivants :

- **L'impact sur l'emploi et les conditions de travail** : nous examinerons les conséquences de la fusion sur les effectifs, l'évolution des postes, ainsi que les modifications potentielles des horaires, des lieux de travail et des contraintes de déplacement.
- **L'harmonisation des statuts et des conventions collectives** : nous exigerons que cette étape se fasse dans le respect des droits acquis par les salariés.
- **La santé et la sécurité au travail** : nous veillerons à ce que les conditions de travail soient maintenues, voire améliorées, dans le cadre de cette fusion.

Nous demandons à la direction une totale transparence durant l'ensemble du processus. Il est essentiel que les négociations intègrent les coordinateurs syndicaux du groupe et que toutes les informations relatives à cette fusion et à ses conséquences soient communiquées aux représentants du personnel sans délai.

La FGTA-FO et les équipes syndicales FO resteront pleinement mobilisées pour défendre les salariés et faire entendre leur voix dans cette restructuration majeure.

Contactez la FGTA-FO

Lionel Duzer, Coordinateur FO Euralis

06 50 13 47 63 / lionel.duzer@euralis.com

Alexandra DESCAT, DS FO Maïsadour

06 16 39 48 03 / descat.alexandra@orange.fr